



Mairie
32 allée de la Bèjadière
Le Bourg
63520 Saint-Jean-des-Ollières

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 3 juin 2025

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

Délibération 23 2025	Modification du RIFSEEP (Régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel)	Approuvée à 9 voix pour 0 voix contre 1 abstention (P. Courtot)
Délibération 24 2025	Fixation du nombre et de la répartition des sièges du conseil communautaire de BILLOM COMMUNAUTE dans le cadre d'un accord local	Approuvée à l'unanimité
Délibération 25 2025	Réseau de lecture / Approbation du nouveau règlement intérieur	Approuvée à l'unanimité
Délibération 26 2025	Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 190 000 € pour le financement des travaux du bâtiment Bouchut (Annule et remplace délibération 28/2024)	Approuvée à l'unanimité
Délibération 27 2025	Réalisation d'un contrat de prêt d'un montant de 80 000 € pour le financement des travaux de l'Eglise	Approuvée à l'unanimité

A Saint Jean des Ollières, le 5 juin 2025.

Karine JONCOUX, Maire

